

La Banque Postale renforce son offre d'assurances avec de nouvelles mesures en cas de coups durs

Afin de protéger au mieux ses clients, La Banque Postale enrichit ses assurances accidents de la vie, coups durs santé avec de nouvelles garanties et sans surcoût. Elle propose en complément une nouvelle assurance décès. Ces solutions s'inscrivent dans l'ADN citoyen de La Banque Postale et répondent aux risques sociétaux en forte augmentation comme le harcèlement scolaire ou le cyber harcèlement.

Acteur majeur de la prévoyance avec plus de 2 millions de personnes protégées, La Banque Postale propose un accompagnement au plus près des besoins de ses clients et de leurs proches en cas de coups durs.

- **Assurance des accidents de la vie : une assurance en cas d'accident de la vie courante, couvrant les conséquences éventuelles d'un harcèlement scolaire ou d'un cyber harcèlement**

Avec son offre Assurance des Accidents de la Vie, La Banque Postale propose d'ores et déjà une indemnisation pouvant aller jusqu'à 2 millions d'euros par assuré et de nombreux services d'assistance pour accompagner ses clients dès la souscription et en cas d'accident. Elle enrichit son offre avec de nouvelles garanties face à l'augmentation des risques sociétaux comme le harcèlement scolaire et le cyber harcèlement.

*« Un million d'enfants sont harcelés chaque année en France¹ et 59% des Français ont déjà été victimes de cyber harcèlement². On ne peut ignorer ces sujets de société essentiels et en forte augmentation. Face aux manques de ressources d'un parent dont l'enfant est harcelé ou cyber harcelé, nous avons voulu agir. C'est pourquoi notre Assurance des Accidents de la Vie intègre désormais, sans surcoût, une garantie « Accidents dus à des faits de harcèlement scolaire ou de cyber harcèlement. » **précise Agnès Paquin, directrice générale de La Banque Postale IARD.***

La Banque Postale s'est associée à des associations spécialisées, l'Association Les Papillons³ et E-Enfance⁴ pour proposer cette nouvelle garantie qui repose aujourd'hui sur 3 volets essentiels :

- **Prévenir les situations de harcèlements scolaire et cyber harcèlement** via un kit de prévention à destination des adultes et des enfants, composé d'un cahier de sensibilisation parents/enfants, vidéos d'experts et témoignages, disponibles depuis une page dédiée aux assurés ;
- **Orienter les clients en cas de cyber harcèlement** en leur proposant un service d'effacement / enfouissement des données ;

¹ Rapport de la mission d'information sur le harcèlement scolaire et le cyber harcèlement du Sénat – sept 21

² Enquête IPSOS – 2021

³ <https://www.associationlespapillons.org/>

⁴ <https://e-enfance.org/>

- **Accompagner et indemniser**, en cas de dépôt de plainte, grâce au versement d'une indemnité forfaitaire de 1 000 € permettant notamment la prise en charge de frais de suivi psychologique ou l'école à domicile/hôpital.

Numéros de téléphone nationaux pour dire non au harcèlement

Le **30 18** : le numéro pour les enfants, les adolescents et les parents sur toutes les questions liées aux usages numériques des jeunes et au cyber harcèlement.

Le **30 20** : le numéro d'écoute et de prise en charge au service des familles et des victimes de harcèlement scolaire

- **Assurance coups durs santé de La Banque Postale : une assurance couvrant davantage de maladies graves**

La maladie de Parkinson et la sclérose en plaques sont maintenant couvertes par l'Assurance Coups Durs Santé.

Les garanties d'assistance et services sont également renforcés avec :

- Une prise en charge de l'ensemble de la cellule familiale impactée par la maladie, avec notamment pour l'assuré une formation au rôle d'aidant, une aide au retour à l'emploi, et un 2^e avis médical pour lui et ses enfants fiscalement à charge.
- Un panier de services dédiés aux enfants en cas de maladie du parent assuré, dont garde à domicile, aide aux devoirs, soutien scolaire ou encore conduite en taxi à l'école et/ou aux activités extra-scolaires.

- **Assurance décès de La Banque Postale : une nouvelle offre unique et simplifiée**

La nouvelle assurance décès rime avec tout compris : un contrat unique, simple et accessible à tous, dont le capital est personnalisable de 10 000€ à 1 million d'€.

L'offre prévoit également des services d'assistance activables en cas de décès d'un proche ou de l'assuré, disponible dès la souscription et jusqu'à 2 ans après le sinistre : dépôt des dernières volontés, aide à l'organisation des obsèques, ou encore une enveloppe de services (aide-ménagère, garde d'animaux...).

A propos de La Banque Postale :

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un bancassureur européen de premier plan, 11^{ème} de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner 20 millions de clients personnes physiques et morales avec une gamme complète accessible à tous. Filiale du Groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec 17 000 points de contacts dont 7 300 bureaux de poste. Leader de la finance durable, elle figure aux 1^{ers} rangs des agences de notation extra-financière. Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », La Banque Postale se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français, avec une offre intégrée et omnicanale de services de bancassurance articulée autour de trois marques distinctes : La Banque Postale, sa banque au quotidien, Ma French Bank, sa banque 100% mobile et Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale. Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale se positionne au service d'une transition juste, répondant aux enjeux environnementaux, sociétaux, territoriaux et numériques.

Contacts presse :

Caroline Gin – caroline.gin@laposte.fr – 06 10 25 04 47

Stéphanie Noel – stephanie.noel@laposte.fr – 06 38 27 32 9